





**Fiche de données de sécurité**  
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006



**ESKANOL EF SOLUTION**

Date de révision: 23.03.2017

Code du produit: 00359-1298

Page 2 de 10

**Mentions de danger**

- H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P260 Ne pas respirer vapeurs.  
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P391 Recueillir le produit répandu.

**Étiquetage particulier de certains mélanges**

- EUH205 Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

**2.3. Autres dangers**

Donnée non disponible.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.2. Mélanges**

**Caractérisation chimique**

Mélange composé avec additifs comme ci-dessous:

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance	Quantité		
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
25068-38-6	Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)			< 60 %
	500-033-5	603-074-00-8	01-2119456619-26	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 2; H315 H319 H317 H411			
16096-31-4	1,6-bis(2,3-époxypropoxy)hexane			< 25 %
	240-260-4		01-2119463471-41	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 3; H315 H319 H317 H412			
9003-36-5	Bisphénol-F résine époxy			< 20 %
	500-006-8		01-2119454392-40	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 2; H315 H319 H317 H411			
85711-55-3	Acides gras de tallol, composés avec l'oléylamine			< 0,1 %
	288-315-1		01-2119974148-28	
	Eye Dam. 1, Skin Sens. 1A, STOT RE 2; H318 H317 H373			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1. Description des premiers secours**



## ESKANOL EF SOLUTION

Date de révision: 23.03.2017

Code du produit: 00359-1298

Page 3 de 10

### Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.  
En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

### Après inhalation

Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou produits de décomposition.  
En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

### Après contact avec la peau

Laver immédiatement au savon et à l'eau abondante.  
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

### Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.  
Traitement chez un ophtalmologiste.

### Après ingestion

Ne pas faire vomir.  
Faire boire beaucoup d'eau ou de lait.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Appeler aussitôt un médecin.  
Il faut que la décision de faire ou de ne pas faire vomir soit prise par le médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une sévère irritation des yeux.  
Provoque une irritation cutanée.  
Peut provoquer une allergie cutanée.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Mousse, gaz carbonique (CO<sub>2</sub>), poudre chimique, eau pulvérisée

#### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager :  
monoxyde et dioxyde de carbone  
Phénols

### 5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.  
Vêtement de protection.

### Information supplémentaire

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.  
Veiller à assurer une aération suffisante.  
Utiliser un vêtement de protection individuelle.



## ESKANOL EF SOLUTION

Date de révision: 23.03.2017

Code du produit: 00359-1298

Page 4 de 10

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Nettoyer soigneusement la surface contaminée.  
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).  
Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).  
Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Conserver le récipient bien fermé.  
Utiliser uniquement dans des locaux bien ventilés.  
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### **Préventions des incendies et explosion**

Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

#### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.  
Protéger contre la radiation solaire direct.  
Conserver à des températures comprises entre 3°C et 48°C.

#### **Indications concernant le stockage en commun**

Incompatible avec:  
Oxydants  
amines  
Des acides et des bases.

#### **Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Liant

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### **8.1. Paramètres de contrôle**

### **8.2. Contrôles de l'exposition**

#### **Contrôles techniques appropriés**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

#### **Mesures d'hygiène**

Ne pas inhaler les vapeurs.  
Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.  
Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.  
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

#### **Protection des yeux/du visage**

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).  
Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure (EN 15154).



## ESKANOL EF SOLUTION

Date de révision: 23.03.2017

Code du produit: 00359-1298

Page 5 de 10

### Protection des mains

Gants de protection contre les risques chimiques en nitrile, nitrile/cotton, butyle ou néoprène, avec une épaisseur minimum de 0,7 mm, temps de perméation d'environ 480 minutes.

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

Veillez trouver des exemples dans la base de données de gants de protection sous :

<http://bestglove.com/site/chemrest/>

### Protection de la peau

Vêtements de protection à manches longues (EN 368).

### Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type A) (EN 14387).

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	Transparent
Odeur:	Faible

#### Testé selon la méthode

#### Modification d'état

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	90 °C (Calculée)
Point d'éclair:	> 93 °C
Limite inférieure d'explosivité:	n.d.
Température d'inflammation:	n.d.
Densité (à 20 °C):	1,14 g/cm <sup>3</sup> ISO 2811-2
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	Non miscible
Viscosité dynamique:	600 - 900 mPa·s ISO 2884

### 9.2. Autres informations

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact des acides, des bases et des agents d'oxydation.

Réagit au contact des amines.

### 10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

Protéger contre la radiation solaire direct.



## ESKANOL EF SOLUTION

Date de révision: 23.03.2017

Code du produit: 00359-1298

Page 6 de 10

### **10.5. Matières incompatibles**

Oxydants puissants  
Amines  
Des acides et des bases.

### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Monoxyde et Dioxyde de carbone  
phénol

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

#### **Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Absence de données toxicologiques.

#### **Irritation et corrosivité**

Provoque une irritation cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.

#### **Effets sensibilisants**

Peut provoquer une allergie cutanée.

#### **Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Information supplémentaire référentes à des preuves**

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### **12.1. Toxicité**

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.  
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

Difficilement biodégradable.

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible.

### **12.4. Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible.

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

### **12.6. Autres effets néfastes**

Pollue l'eau.

#### **Information supplémentaire**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

## ESKANOL EF SOLUTION

Date de révision: 23.03.2017

Code du produit: 00359-1298

Page 7 de 10

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Élimination

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.  
Si possible le recyclage est préférable l'élimination.

##### Code d'élimination des déchets-Produit

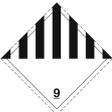
080409 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses  
Classé comme déchet dangereux.

##### L'élimination des emballages contaminés

Manipuler des recipients vides, non nettoyés comme le produit lui-même.  
Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.  
Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### Transport terrestre (ADR/RID)

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 3082
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Epoxy resin)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	9
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	9
	
Code de classement:	M6
Quantité limitée (LQ):	5 L / 30 kg
Quantité dédagée:	E1
Catégorie de transport:	3
N° danger:	90
Code de restriction concernant les tunnels:	E

#### Transport fluvial (ADN)

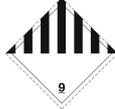
<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 3082
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Epoxy resin)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	9
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	9

**ESKANOL EF SOLUTION**

Date de révision: 23.03.2017

Code du produit: 00359-1298

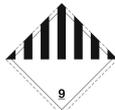
Page 8 de 10



Code de classement: M6  
Quantité limitée (LQ): 5 L / 30 kg  
Quantité dégagée: E1

**Transport maritime (IMDG)**

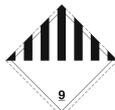
**14.1. Numéro ONU:** UN 3082  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Epoxy resin)  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 9  
**14.4. Groupe d'emballage:** III  
Étiquettes: 9



Marine polluant: Yes  
Quantité limitée (LQ): 5 L / 30 kg  
Quantité dégagée: E1  
EmS: F-A, S-F

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

**14.1. Numéro ONU:** UN 3082  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Epoxy resin)  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 9  
**14.4. Groupe d'emballage:** III  
Étiquettes: 9



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 30 kg G  
Passenger LQ: Y964  
Quantité dégagée: E1  
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 964  
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 450 L  
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 964  
IATA-Quantité maximale (cargo): 450 L

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: oui





**Fiche de données de sécurité**  
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006



**ESKANOL EF SOLUTION**

Date de révision: 23.03.2017

Code du produit: 00359-1298

Page 9 de 10

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielles et aux consignes de sécurité.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Le transport est effectué seulement dans des récipients homologués et appropriés.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Informations réglementaires UE**

2004/42/CE (COV): < 5 %

**Prescriptions nationales**

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Modifications**

Chapitre:

**Abréviations et acronymes**

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses  
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure  
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization  
MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships  
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk  
GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals  
CAS = Chemical Abstract Service  
EN = European norm  
ISO = International Organization for Standardization  
DIN = Deutsche Industrie Norm  
PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic  
vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative  
LD = Lethal dose  
LC = Lethal concentration  
EC = Effect concentration  
IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 Provoque des lésions oculaires graves.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou



**Fiche de données de sécurité**  
conformément au règlement (CE) n° 1907/2006



**ESKANOL EF SOLUTION**

Date de révision: 23.03.2017

Code du produit: 00359-1298

Page 10 de 10

	d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH205	Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

**Information supplémentaire**

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

---

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*